

## **2-2 Finances publiques**

Il faut que les rapports de la cour des comptes soient de facto traités par l'organisme ou l'administration visé avec un échéancier de mise en place de solutions.

Les frais de fonctionnement de l'Elysée doivent être votés à l'assemblée nationale et rapportés chaque année.

Les actions de l'Etat (représentations, invitations, déplacements) doivent être contrôlés par la cour des comptes de manière systématique pour connaître leur rapport coût/ efficacité.

Il ne faut plus bâtir un budget sur une prévision de croissance tout le temps contredit par les faits.

Le remboursement de la dette doit être une priorité absolue. Un document de synthèse doit être publié de manière mensuelle sur un site internet pour suivre au plus près les fluctuations.

## **2-3 Industrie**

Il faut encourager les grands pôles industriels regroupant industries et sous-traitants afin de mutualiser les moyens de communications et les infrastructures en établissant des contrats entreprises/régions en fixant des objectifs sociaux et de développement individuel qui permettent à chacun de progresser dans son entreprise et sa région. Il faut une vraie coordination entre les acteurs (état, région, service publique).

On trouve encore trop de zones industrielles qui n'ont pas de place de parking, pas de poste, pas de transport en commun...

Mettre à la disposition des moyens annexes de fonctionnement comme les crèches et les moyens rapides de transport et de fret.

Ne plus distribuer des aides aux entreprises sans contrepartie.

Limiter le recours au chômage partiel qui devient une fausse bonne solution. Mais flexibiliser le temps de travail pour un meilleur étalement des productions en fonction des demandes.

## **2-9 Agriculture**

Il faut accompagner les agriculteurs dans la mutation de leur exploitation vers les enjeux environnementaux qui nous attendent mais également vers un meilleur contrôle des productions pour les caler au plus près des demandes afin d'éviter les

excédants pénalisant pour les filières. Il faut que le commerce équitable soit la règle pour les produits agricoles.

Il faut favoriser le regroupement des exploitations qui seront plus grandes mais en regroupant plusieurs exploitants qui seront moins spécialisées pour ne plus dépendre d'un seul produit.

Rendre obligatoire « l'origine » sur les produits agricole y compris dans les produits manufacturés ou cuisinés.

Faire connaître l'agri-tourisme et les développements qui peuvent y être associés (gîte, restauration, etc,...).